



## Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée  
17 mai 2017  
Français  
Original : anglais

---

### Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

#### Quarante-sixième session

Bonn, 8-18 mai 2017

Point 7 a) de l'ordre du jour

#### Impact des mesures de riposte mises en œuvre

#### Forum amélioré et programme de travail

### Organe subsidiaire de mise en œuvre

#### Quarante-sixième session

Bonn, 8-18 mai 2017

Point 13 a) de l'ordre du jour

#### Impact des mesures de riposte mises en œuvre

#### Forum amélioré et programme de travail

## Forum amélioré et programme de travail

### Projet de conclusions proposé par les Présidents

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) ont tenu la troisième réunion du forum amélioré sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre.
2. Le SBI et le SBSTA ont pris note avec satisfaction du document technique<sup>1</sup> établi par le secrétariat sur la transition juste pour la population active et la création d'emplois décents de qualité.
3. Le SBI et le SBSTA ont accueilli avec satisfaction le résumé de la réunion du groupe technique d'experts ad hoc tenue à Bonn (Allemagne) les 9 et 10 mai 2017<sup>2</sup>, présenté par les coprésidents du groupe, qui fournissait des précisions techniques complémentaires au sujet des deux domaines du programme de travail<sup>3</sup> sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre dans le contexte du développement durable. Le SBI et le SBSTA ont remercié les membres du groupe technique d'experts et le secrétariat d'avoir organisé la réunion du groupe d'experts ainsi que pour leurs travaux et ont examiné la contribution du groupe d'experts aux travaux du forum amélioré.
4. Le SBI et le SBSTA ont prié les coprésidents du groupe technique d'experts d'établir, avec l'aide du secrétariat et en s'appuyant sur le résumé de la réunion à laquelle il est fait référence au paragraphe 3 ci-dessus, un rapport détaillé sur les discussions qu'il avait eues à l'occasion de la réunion visée au paragraphe 3 ci-dessus, pour examen à la quarante-septième session du SBI et du SBSTA (novembre 2017).

<sup>1</sup> FCCC/TP/2016/7.

<sup>2</sup> Disponible à l'adresse <http://unfccc.int/10142.php>.

<sup>3</sup> Décision 11/CP.21, par. 5.



5. Le SBI et le SBSTA ont invité les Parties et les observateurs à faire part, au 30 septembre 2017 au plus tard, de leurs points de vue sur les questions liées à la diversification et à la transformation économique ainsi qu'à la transition juste pour la population active et la création d'emplois décent de qualité, dans le contexte du développement durable, en prévision des discussions qui se tiendront dans le cadre du forum au sujet des besoins éventuels d'outils de modélisation, y compris des possibilités de renforcement des capacités, à l'occasion de la quarante-septième session du SBI et du SBSTA et de l'atelier de formation à l'utilisation des outils de modélisation économique qui sera organisé dans le cadre du forum lors de la quarante-huitième session du SBI et du SBSTA (avril-mai 2018)<sup>4</sup>.

---

---

<sup>4</sup> Les Parties devraient faire part de leurs points de vue par l'intermédiaire du portail qui se trouve à l'adresse <http://unfccc.int/5900>. Les observateurs devraient faire parvenir leurs communications par courrier électronique à l'adresse suivante : [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int).